



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 31/10/2023

VIGILANCE MÉTÉO - TEMPÊTE "CIARAN"

Le département du Morbihan est placé en vigilance Orange Vent violent et Orange Pluie – inondation et vigilance Jaune Vagues-submersion

Le préfet du Morbihan vous informe que le département est placé :

- en **vigilance orange pour risque de vent violent** à partir de demain mercredi 1^{er} novembre à 20h jusqu'au jeudi 2 novembre 2023 à 12h.
- en **vigilance orange pluie – inondation** à partir de demain mercredi 1^{er} novembre à 20h jusqu'au jeudi 2 novembre 2023 à 12h.
- en **vigilance jaune pour Vagues-submersion** à partir de mercredi 1^{er} novembre à 3h.

Point météo

L'arrivée de la tempête "CIARAN" sur le quart nord-ouest du pays mercredi soir se confirme. A ce stade, il reste des incertitudes sur l'intensité des rafales de vent. Certaines de ces rafales sont susceptibles d'être très violentes, jusqu'à 150 km/h sur les côtes exposées et entre 100 et 120 km/h dans les terres.

Ce vent sera associé à un épisode pluvieux intense donnant d'importantes quantités de précipitations en peu de temps, 30 à 50 mm en 6 heures sur des sols déjà saturés.

Suivez l'évolution de la situation sur > <http://vigilance.meteofrance.com>

Mesures prises par la préfecture du Morbihan en vue de l'arrivée de la tempête "Ciaran"

Un centre opérationnel départemental (COD) en format pré-alerte s'est réuni ce jour. Les **maires ont été sensibilisés sur les mesures qu'ils doivent mettre en œuvre comme** la fermeture des parcs et chemins littoraux, la sécurisation des zones de travaux et chantiers, l'information des campings, voire leur évacuation, la vérification du Plan Communal de Sauvegarde...

En outre, les équipes d'astreinte ont été renforcées en particulier pour les **forces de l'ordre et le SDIS**.

.../...

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex

- **Consignes de prudence à observer**

Toute la population est appelée à la plus grande prudence.

- *Si nécessaire, circuler avec précaution en limitant la vitesse et ne pas s'engager sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées;*
- *Protéger les biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues;*
- *Ne vous abritez pas sous les arbres ;*
- *Ne vous promenez pas en forêts et sur le littoral même sur les points surélevés (falaises plages);*
- *Ne pas pratiquer la baignade, tout sport nautique, la pêche à pied ;*
- *Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins;*
- *En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols ;*
- *Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau ;*
Informez-vous de la situation météorologique et conformez-vous aux consignes des pouvoirs publics

**Service
de la Communication
Interministérielle**

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex